

CONTRAT DE LOCATION 2020

CAMPING L'OSO contact@campingloso.com

CHALET : CLUB / MOREIA

CONDITIONS GENERALE DE LOCATION

Basse saison : En juin et septembre, les location se font à la journée (3 nuits minimum).les dates d'arrivée se de départ sont au gré des client . Les arrivées doivent se faires pendant les horaires de réception : 9h00- 12h00 et 16h00-19h00.

Haute saison : juillet et aout, les locations se font à la semaine.

Les arrivées après 16h00 et départ avant 10h00.

Les chalets sont équipés en couverture et vaisselle, mais pas de draps.

Pour toute personne supplémentaire et ce à caractère exceptionnel, un supplément sera à régler.

Les visiteurs doivent être signalés à l'arrivée et régler le tarif en vigueur.

RESERVATION

Avant toutes réservations, nous contacter, afin de s'assurer sur la disponibilité.

La réservation devient effective lorsque le versement de votre acompte de 30%du montant de la location a été effectué **et accepté**, accompagné du présent contrat dument lu et signé. (ce qui vaut pour acceptation des conditions générales de location).

Le solde de votre séjour est à régler à votre arrivée au camping.

Les chèques vacances et chèques français sont acceptés.

La location doit laissé propre et en bon état (vaisselle essuyée et rangée)

Un forfait de 35€ pour le ménage vous est également proposé.

ANNULATION

toute annulation devra se faire par courrier.

L'acompte sera remboursé, déduction faite des frais de dossier, si le courrier nous est parvenu avant le 31 Mai, le cachet de la poste faisant foi.

Pour tout séjour retardé ou écourté aucune réduction ne sera consentie et il ne sera procédé à aucun remboursement.

Le camping l'Oso se réserve le droit d'annuler la réservation pour tout retard supérieur à 24 heures non signalé par lettre par le client.

La direction dégage toutes responsabilités en cas de vol ou de pertes d'objets personnels

Date d'arrivée Date de départ

Chalet..... Acompte

Adresse Mail / Tel

Nom Prénom..... Signature.....